

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE TOURNEFEUILLE**

SEANCE DU 13 AVRIL 2023 A 14h00

**DELIBERATION
N° 2023-20

Nature 7.1**

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU.

Etaient présents : Mesdames Maryline RIEU, Dominique DUPOUY, Isabelle MEIFFREN, Corinne GINER, Sonia CAZALS ; Messieurs Gilbert ALLIENNE, Pierre CASELLAS, David MARTINEZ.

Absent ayant donné pouvoir : Mathilde TOLSAN avec pouvoir à David MARTINEZ.

Absents excusés : Monsieur Dominique FOUCHIER, Madame Elisabeth HUSSON-BARNIER Madame, Madame Cathy GUTH, Madame Monique MARTY.

Date de convocation : 5 Avril 2023

Nombre de membres présents : 9

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE LA RESIDENCE LES CEVENNES

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, réuni sous la présidence de Madame Maryline RIEU, vice-présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 de la Résidence Les Cévennes, dressé par Madame Gisèle CAMIZULI, Directrice :

- Prend acte des résultats du compte administratif 2022, lesquels se présentent ainsi :

Section de fonctionnement :

| | 2022 |
|----------------------------------|--------------------|
| Total recettes de fonctionnement | 338 831,23 € |
| Total dépenses de fonctionnement | 358 959,90 € |
| Résultat comptable | -20 128,67 € |
| Reprise de résultat antérieur | 30 405,47 € |
| Résultat à affecter | 10 276,80 € |

Section d'investissement :

| | 2022 |
|---------------------------------|--------------------|
| Total recettes d'investissement | 4 251,98 € |
| Total dépenses d'investissement | 24 415,76 € |
| Résultat comptable | -20 163,78 € |
| Reprise de résultat antérieur | 33 021,91 € |
| Résultat à affecter | 12 858,13 € |

Où cet exposé et après avoir délibéré, **le conseil d'administration :**

- Approuve le compte administratif 2022 de la résidence Les Cévennes tel qu'il a été présenté et arrête les résultats définitifs indiqués ci-dessus.

Résultat du vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Non-participation au vote : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

La vice-présidente du CCAS,
Maryline RIEU

